



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le **Collège communal** fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi - ~~que le Fonctionnaire délégué est saisi que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de : ~~permis d'urbanisation - modification de permis d'urbanisation -~~ **permis d'urbanisme** - ~~permis d'urbanisme de constructions groupées - certificat d'urbanisme n°2.~~

Les demandeurs sont **Madame Anastasia TZIAMALIS** et **Monsieur Jose-Louis MONTES**, domiciliés avenue Wellington 10 à 1420 Braine-l'Alleud.

Le terrain concerné est situé **Champs de la Garenne à 1332 Rixensart** et paraît cadastré 2^e division section D parcelle 203 D.

Le projet consiste à **construire deux habitations unifamiliales sur deux lots** et présente les caractéristiques suivantes :

1. **le projet prévoit l'implantation et le gabarit des deux constructions projetées, ainsi que le tracé d'une zone de réservation en vue de la création d'une éventuelle future voirie comme indiqué dans le schéma d'orientation local dit « Fond Tasnier » ;**
2. **la demande est soumise à une annonce de projet pour la raison suivante : le projet s'écarte des indications du guide communal d'urbanisme applicables à la sous-aire 1/5 d'habitat groupé en ordre semi-ouvert, en ce qui concerne :**
 - *le volume principal qui présente une marge de recul avant supérieure à 6 mètres ;*
 - *l'implantation des volumes et l'aménagement de leurs abords qui ne respectent pas le relief naturel du sol ;*
 - *les modifications du relief du sol qui sont supérieures à 0,50 mètre ;*
 - *le rez-de-chaussée qui n'épouse pas le niveau naturel du terrain ;*
 - *la hauteur sous gouttières et sous faîte du volume secondaire qui n'est pas inférieure à la hauteur sous gouttières du volume principal ;*
 - *le volume secondaire qui ne respecte pas un rapport toiture/façade.*

Le dossier peut être consulté durant la période de l'annonce de projet :

- au Service urbanisme, Colline du Glain 33 à 1330 Rixensart, les jours ouvrables de **08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00**. Pour vous garantir la disponibilité de l'agent traitant, vous êtes invité à prendre rendez-vous par téléphone au 02/654.16.50 ou par courriel à l'adresse urbanisme@rixensart.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Esther ABOIN, téléphone 02/654.16.50, courriel urbanisme@rixensart.be, dont le bureau se trouve **Colline du Glain 33 à 1330 Rixensart**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer au Collège communal

du 02 octobre 2026 au 22 octobre 2026

par courrier ordinaire à l'adresse suivante : avenue de Merode 75 à 1330 Rixensart

ou par courriel à l'adresse suivante : enquete-annonce@rixensart.be